

**CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2021**  
Compte-rendu de la séance

Le Conseil municipal d'Oradour-sur-Glane, dont les membres ont été convoqués le 3 septembre 2021, s'est réuni en session ordinaire à salle Robert Lapuelle sous la présidence de M. Philippe LACROIX, Maire.

**PRÉSENTS** : M. Philippe LACROIX, Maire, M. Francis MANDON, Mme Isabel MILOR, Mme Carine VILLEDIEU, M. Jean-Jacques LAMANT, adjoints, M. Maurice GAUTHIER, Mme Yvette DARDILLAC, Mme Colette DESPLOMBAIN, Mme Chantal TARNAUD, Mme Myriam BEAULIEU, M. Bertrand LIAGRE, Mme Sophie GOURINAT, M. Benoît SADRY, Mme Muriel DELALLET, M. Guillaume GENTY.

**ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : M. Jean BALLOT à M. Jean-Jacques LAMANT, Mme Valérie BICHAUD à M. Philippe LACROIX, M. Eric FENOLL à M. Benoît SADRY, M. Landry BOISSELET à Mme Chantal TARNAUD.

La séance est ouverte à 19H00.

Le quorum étant atteint, il est proposé de passer à l'ordre du jour.

Appel nominatif et désignation d'un secrétaire de séance :

Monsieur le Maire procède à l'appel nominatif des élus et propose de désigner M. Jean-Jacques LAMANT comme secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la séance du 25 juin 2021 :

Sur proposition du Maire et avec accord unanime du Conseil, le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 25 juin 2021 est validé.

**I – DÉLIBÉRATIONS**

**1 – Approbation des termes du pacte financier pour l'année 2021(délibération 2021/39)**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil accepte la répartition pour l'année 2021 des fonds du pacte financier intercommunal. La dotation à la commune s'élève cette année à 11 238 €, ces crédits ont été inscrits au budget 2021.

**2 – Autorisation de création d'un branchement long dans le cadre de la future construction d'une habitation (délibération 2021/40)**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet de création d'un branchement long pour le raccordement au réseau électrique d'une future construction, dit que les frais seront à la charge entière du propriétaire et autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

**3 – Attribution d'une subvention a la commune de Cioux dans le cadre de la restauration de l'ancienne gare de tramway (délibération 2021/41)**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 100 euros à la commune de Cieux dans le cadre de la restauration de son ancienne gare de tramway et donne tous pouvoirs à M. le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

#### **4 – Signature d'une convention de projet éducatif départemental territorial (délibération 2021/42)**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil autorise le Maire à effectuer les démarches et à signer toutes les pièces nécessaires pour mener à bien cette opération.

#### **5 – Décision modificative n° 1 du budget principal 2021 (délibération 2021/43)**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les termes de la décision modificative n° 1 du budget principal 2021 regroupant des ajustements nécessaires pour l'équilibre budgétaire de la commune et donne tous pouvoirs à M. le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

#### **6 – Signature de la convention pour l'organisation de la journée nationale des assistants maternels agréés (délibération 2021/44)**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les termes de la convention régissant l'organisation de la journée nationale des assistants maternels agréés et autorise le Maire à signer cette convention.

#### **7 – Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation (délibération 2021/45)**

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 40 % de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

#### **8 – Mise en place d'une convention de projet urbain partenarial (délibération 2021/46)**

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal accepte les termes de la convention PUP entre la commune et la SAS Terre & Vie dans le cadre de l'électrification d'un projet de construction au Haut Dieulidou. La SAS Terre & Vie prendra à sa charge 100 % des frais engagés par la commune pour la création d'un branchement électrique nécessaire à l'alimentation du projet. Les permis de construire délivrés durant deux ans seront exonérés de taxe d'aménagement.

#### **9 – Mise en place d'une convention de projet urbain partenarial (délibération 2021/47)**

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal accepte les termes de la convention PUP entre la commune et messieurs HYVERNAUD Jean-Pierre et SCHIAPPARELLI Olivier dans le cadre de l'électrification de projets de constructions rue des Cros Blancs. messieurs HYVERNAUD Jean-Pierre et SCHIAPPARELLI Olivier

prendront à leur charge 100 % des frais engagés par la commune pour la création d'un branchement électrique nécessaire à l'alimentation des projet. Les permis de construire délivrés durant deux ans seront exonérés de taxe d'aménagement.

## **II – AFFAIRES DIVERSES**

### **1 – Compte-rendu des commissions municipales**

#### **1.1 – Finances**

Francis MANDON présente la situation budgétaire : ce jour, la trésorerie de la commune s'élève à 356 000 €.

Le Conseil prend note des informations.

#### **1.2 – Urbanisme**

Jean-Jacques LAMANT informe le Conseil Municipal que 36 permis de construire ont été déposés depuis le début de l'année dont 25 pour la construction de maisons individuelles. Par ailleurs, l'enquête publique en lien avec la révision générale du PLU a débuté le 6 septembre.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

#### **1.3 – Travaux**

En l'absence de Jean BALLOT, Pierre-Antoine FAUGERAS dresse au Conseil Municipal une liste prévisionnelle des travaux :

- Terrassement en vue de l'implantation d'un éco-point sur la route de Massempy en régie,
- Réalisation de deux entrées charretières dans le bourg en régie,
- Réparation du réseau d'évacuation des eaux pluviales à l'Auze en régie,
- Aménagement d'une aire de tri dans le cimetière en régie,
- Effacement des réseaux au village des Cros par le SEHV,
- Réparation/réfection de la toiture de la salle Robert Lapuelle par l'entreprise JANET,
- Réparation de fuites sur la toiture de l'extension de l'école,
- Réparation de l'éclairage du terrain stabilisé au stade,
- Réparation de l'éclairage du boulodrome,
- Modification de l'alimentation électrique des caméras du rond-point de l'Ordre National du Mérite.

Par ailleurs, le Maire informe le Conseil Municipal que la borne de recharge pour véhicules électriques implantée au carrefour de la rue de la lande et de la rue de l'Europe par le SEHV est désormais opérationnelle.

En outre, il est évoqué le fonctionnement des WC publics communaux. Le Conseil Municipal souhaite qu'une étude soit réalisée pour améliorer le fonctionnement et l'hygiène des installations.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

#### **1.4 – Commission des affaires scolaires et sociales**

Carine VILLEDIEU fait part au Conseil de plusieurs informations :

- Les effectifs prévisionnels de la rentrée scolaire 2021/2022 sont de 230 enfants répartis dans 9 classes,
- La prochaine réunion du Conseil Municipal d'Enfants aura lieu le 18 septembre.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

#### **1.5 – Commission communication-affaires culturelles**

Isabel MILOR présente les informations suivantes au Conseil Municipal :

- des ateliers de mise en voix et d'écritures seront proposés par le collectif Champ Libre à la bibliothèque dans le cadre du contrat territoire lecture,
- la prochaine réunion de la commission du Radounaud aura lieu le 14 septembre,
- le théâtre reprendra ses activités au début du mois d'octobre.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

#### **1.6 – Commission mémoire et organisation des cérémonies**

Benoît SADRY présente au Conseil Municipal le programme éducatif culturel et artistique francophone Odysée et le projet d'adhésion de l'école communale à ce dernier.

Par ailleurs, la commune a été représentée lors des cérémonies commémoratives de la libération de Limoges, du massacre de Maillé et du camp des milles. En outre, le Maire se rendra à Saint-Viaud en octobre pour une cérémonie en l'honneur d'André DESOURTEAUX.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

#### **1.7 – Commission jeunesse, sport et vie associative**

Maurice GAUTHIER informe le Conseil Municipal que les commerçants souhaitent que le marché se déroule tous les dimanches y compris en période hivernale et que la réunion des associations se déroulera le 11 septembre.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

#### **1.8 – Commission des villages**

Bertrand LIAGRE dresse au Conseil Municipal un compte rendu de la réunion de la commission des villages du 8 septembre.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

## **2 – Informations diverses**

Le Maire fait part au Conseil Municipal des projets d'acquisition de terrains ou de bâtiments de plusieurs entreprises locales.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Le Secrétaire de séance

M. Jean-Jacques LAMANT

Le Maire

Philippe LACROIX